

Présentation du projet

# Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard



Séance publique d'information du BAPE  
Mars 2026

Croquis d'ambiance - à titre indicatif



# Notre équipe



**Yannick Chevrier-Bédard**

Cheffe de projets



**Christine Vadeboncoeur**

Chargée de projets  
en environnement



**Simon-Nicolas Roth**

Chef – Géotechnique, Structure  
de barrages et Infrastructures

# Plan de présentation

1. Contexte et justification du projet
2. Démarche environnementale et de participation publique
3. Solution retenue et description des travaux
4. Principaux impacts et mesures d'atténuation
5. Contribution communautaire



# Contexte et justification du projet



# Contexte

- L'aménagement hydroélectrique de la rivière des Prairies a été **mis en service en 1929**
- D'une **longueur totale de 1,3 km**, le mur est une structure nécessaire à l'aménagement hydroélectrique de la rivière des Prairies
- **Fonctions du mur** : retenir les eaux et les glaces, **protéger la rive** contre l'érosion et les inondations
- **Considéré comme un barrage**, le mur est soumis aux **lois et règlements** sur la sécurité des barrages



# Un ouvrage vieillissant à sécuriser

## Objectifs des travaux

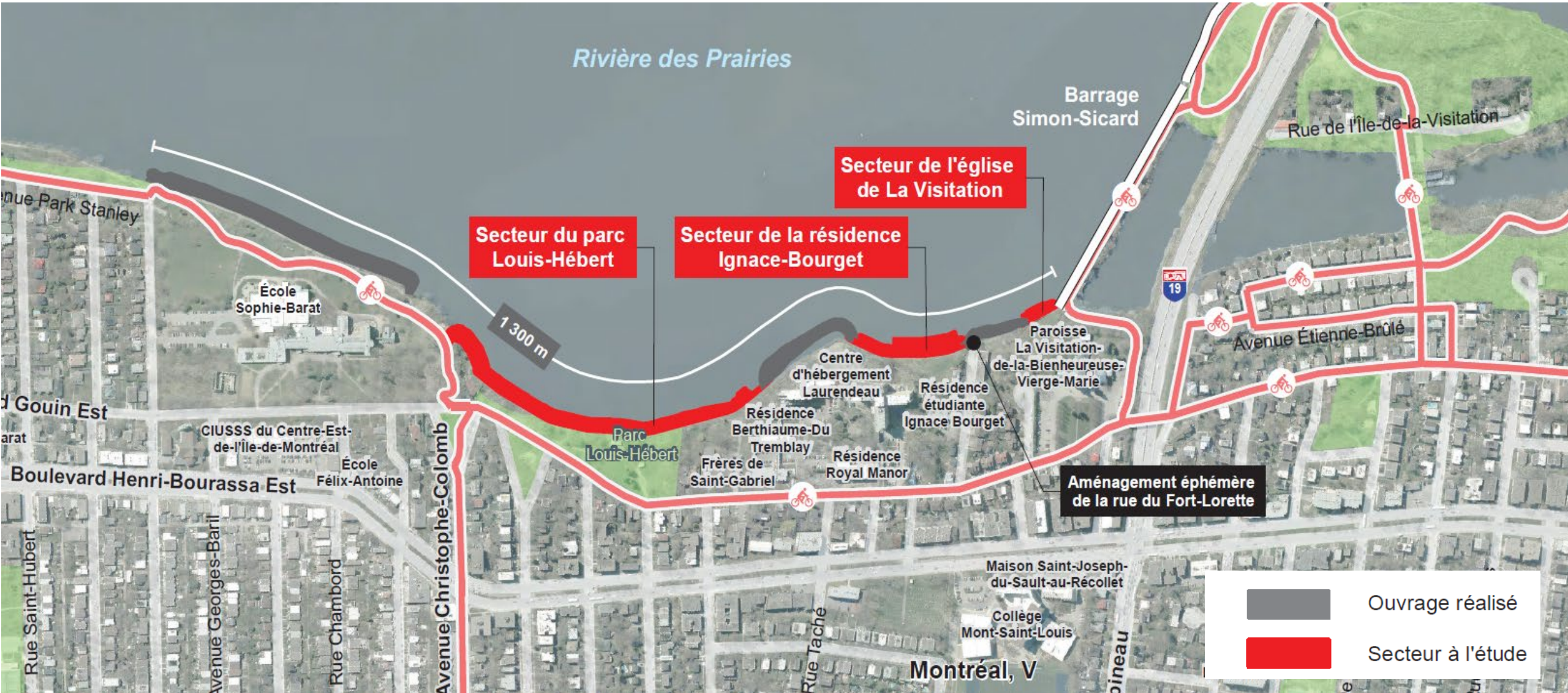
- Rétablir le niveau de **sécurité** du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard
- Se conformer aux **normes** et **aux lois** en vigueur
- Prolonger la **vie utile** du mur

## Notre volonté

- Contribuer à l'aménagement d'un ouvrage qui sera profitable pour la communauté et le milieu naturel



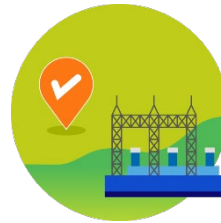
# Secteurs visés



# Démarche environnementale et de participation publique



# Démarche environnementale et de participation publique



Connaissance  
du milieu

Analyse des  
contraintes

Élaboration  
des variantes

Comparaison  
et choix

Évaluation  
des impacts

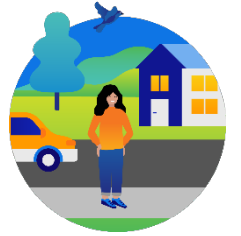
Mesures  
d'atténuation

Surveillance  
et suivi

- ✓ Informer
- ✓ Consulter
- ✓ Optimiser

# Démarche de participation publique

D'hier à aujourd'hui



## 2019 à 2022

- **Études techniques et environnementales**
- **Enquête terrain**  
conciliation des usages,  
**700 personnes** interrogées

## 2023 à 2024

- ✓ 2 Rencontres avec le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke
- ✓ **Analyse des variantes**
- ✓ Évaluation environnementale
- ✓ Réalisation placette Fort-Lorette

## 2026

- Poursuite de la **tournée des parties prenantes**
- Rencontre avec la **nouvelle mairesse d'arrondissement et son équipe**

## 2018-2019

- **Travaux prioritaires** de stabilisation



## 2020 à 2022

- ✓ **2 Portes ouvertes grand public**
- ✓ Création de la **Table de travail** mixte
- ✓ 1 rencontre avec le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke
- ✓ **Consultation en ligne et rencontres** avec les **organismes et institutions**

## 2025

- Dépôt de l'**Étude d'impact sur l'Environnement**
- **Tournée des parties prenantes**
- Distribution d'un **Info-projet** à près de **5000 foyers**

# Préoccupations principales



- **Préservation des milieux naturels**

Incluant la naturalisation des berges, le choix et l'entretien des végétaux, le maintien des arbres en bordure de la rivière, les herbiers, mulettes, poissons et reptiles.



- **Préservation de la qualité de vie et conciliation des usages**

Durant et après les travaux.

- **Accès physique et visuel à la rivière**

Tant visuel que physique par le développement d'un aménagement riverain réfléchi et la prise en compte des points de vue et panoramas.

- **Amélioration de l'aspect visuel**

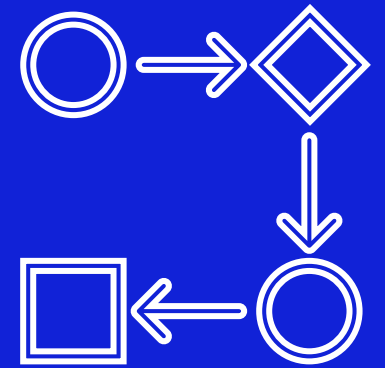
Meilleure intégration dans le paysage et hauteur de l'enrochement des travaux de phase I.



- **Enjeux de pollution hydrique**

En lien avec l'émissaire Curotte et l'accumulation potentielle de déchets dans les fosses aquatiques projetées.

# Solution retenue et description des travaux



# Stabilisation par remblai en paliers végétalisés



## Une solution optimale

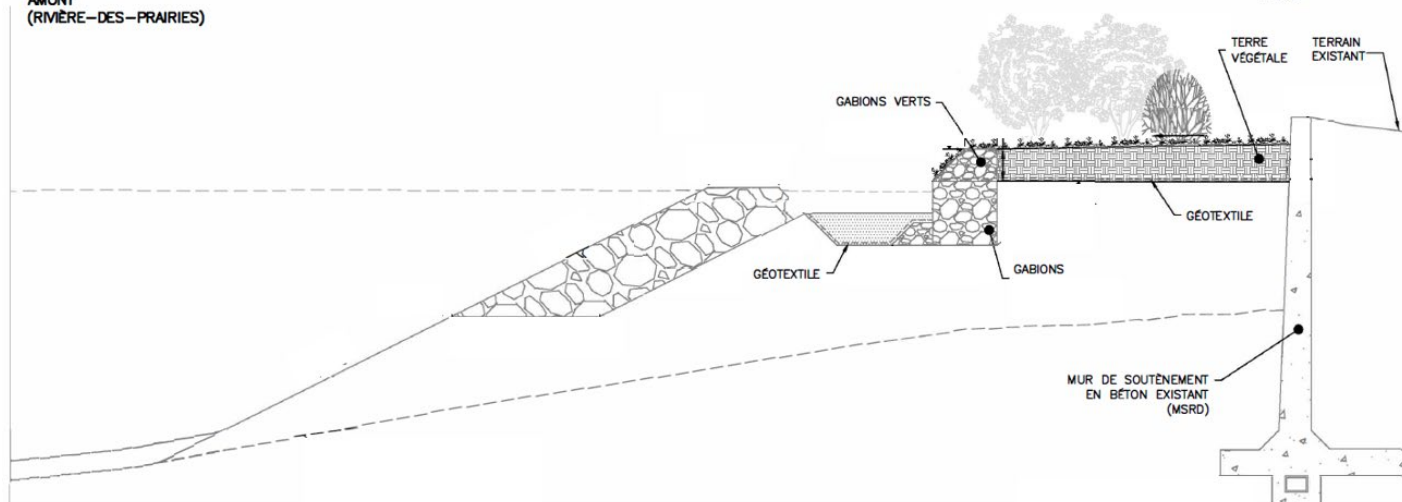
- **Milieu naturel** : coupe d'arbres minimale, rive végétalisée d'aspect naturel, aménagements pensés pour l'habitat du poisson et des tortues
- **Patrimoine** : aucun impact sur les sites patrimoniaux et archéologiques identifiés
- **Qualité de vie** : aucune obstruction visuelle et nuisances minimisées durant les travaux
- **Fiabilité et durabilité** : méthodes éprouvées et durée de vie la plus longue pour l'ouvrage
- **Gestion des contaminants** : évite la gestion des sédiments et sols contaminés hors site

# Stabilisation par remblai en paliers végétalisés avec fosse aquatique

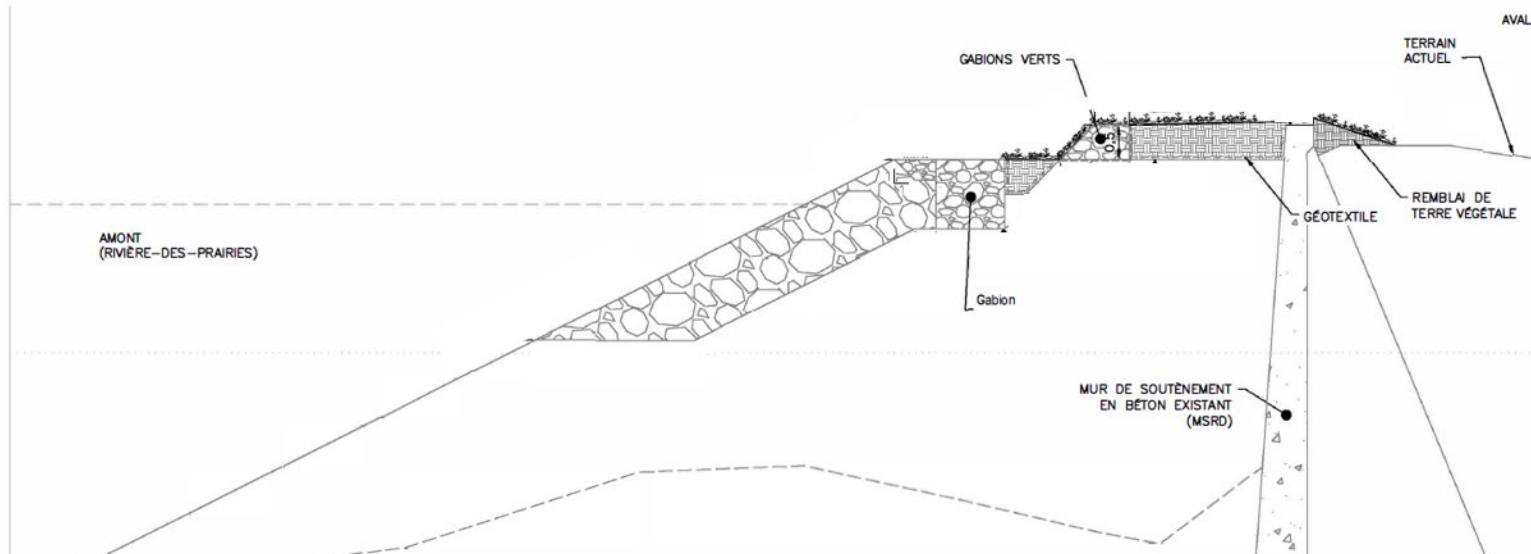


AMONT  
(RIVIÈRE-DES-PRAIRIES)

AVAL

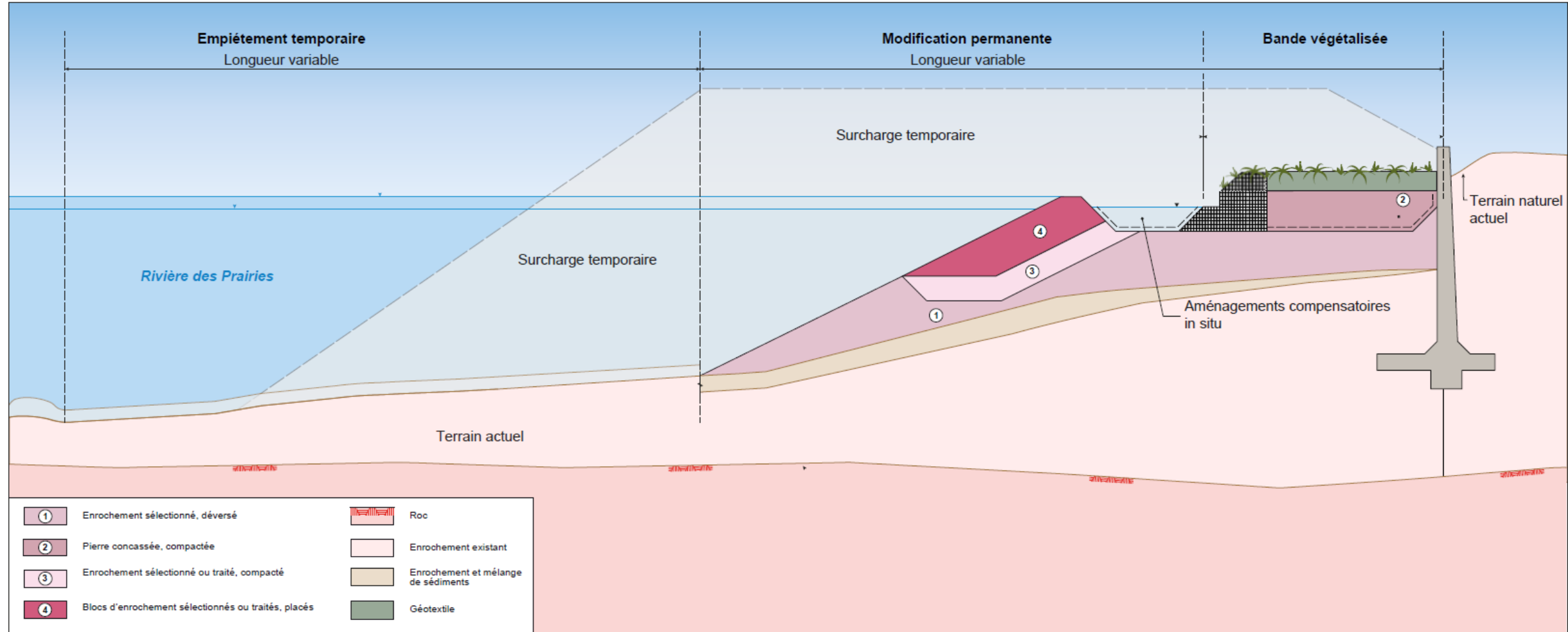


# Stabilisation par remblai en paliers végétalisés sans fosse



# Coupe-type générale du remblai en paliers végétalisés

Figure 8-8 : Coupe-type générale du remblai en paliers - Allégée



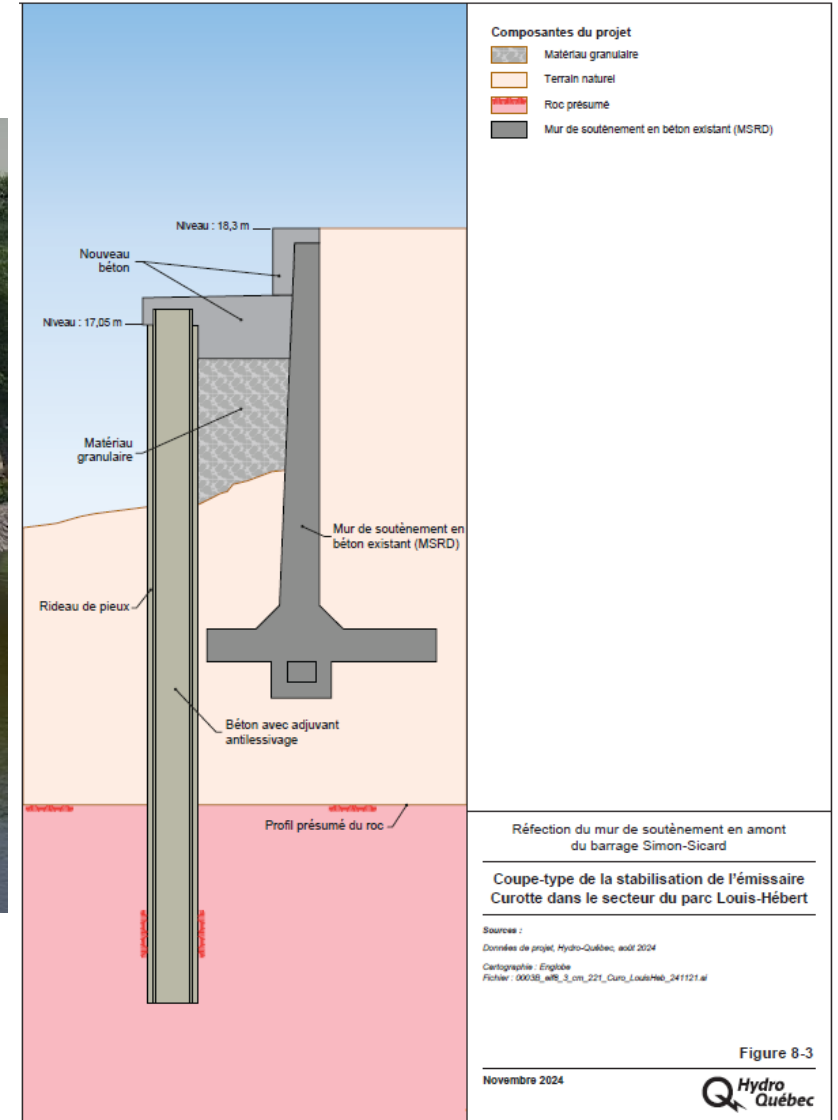
Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec Géomatique à Hydro-Québec

# Émissaire Curotte - stabilisation par pieux tangeants

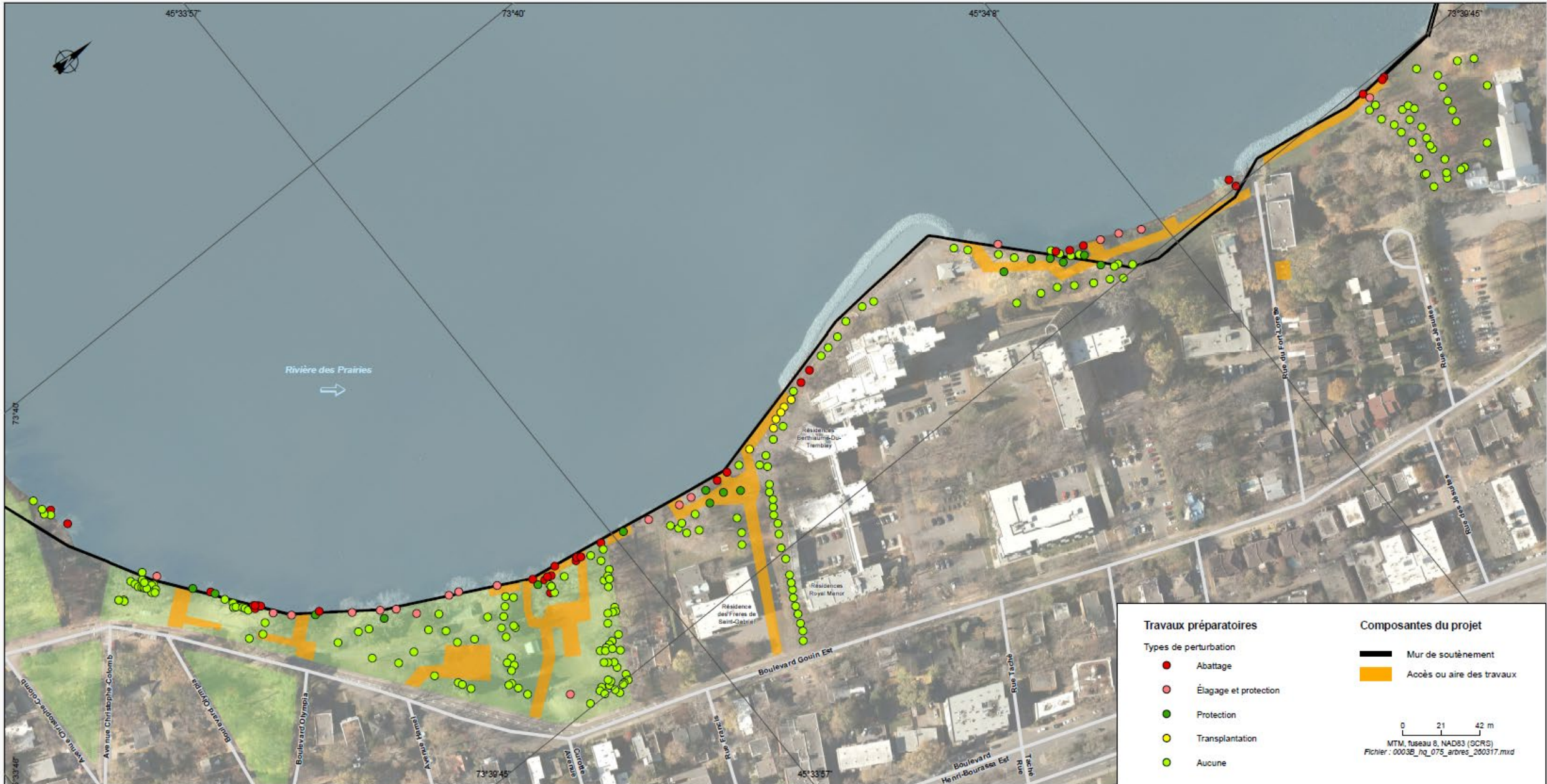
Une opportunité d'améliorer l'environnement du secteur



La conception permettra d'éviter l'accumulation de débris à la sortie de l'émissaire.



# Zones de travaux



**Coût 86 M\$**

## Échéancier

**2026**

Demandes d'autorisation, permis et ententes

**2027-2029**

Travaux préparatoires

Mise en place du remblai

Stabilisation de l'émissaire Curotte

Aménagements riverains et aquatiques

**2030**

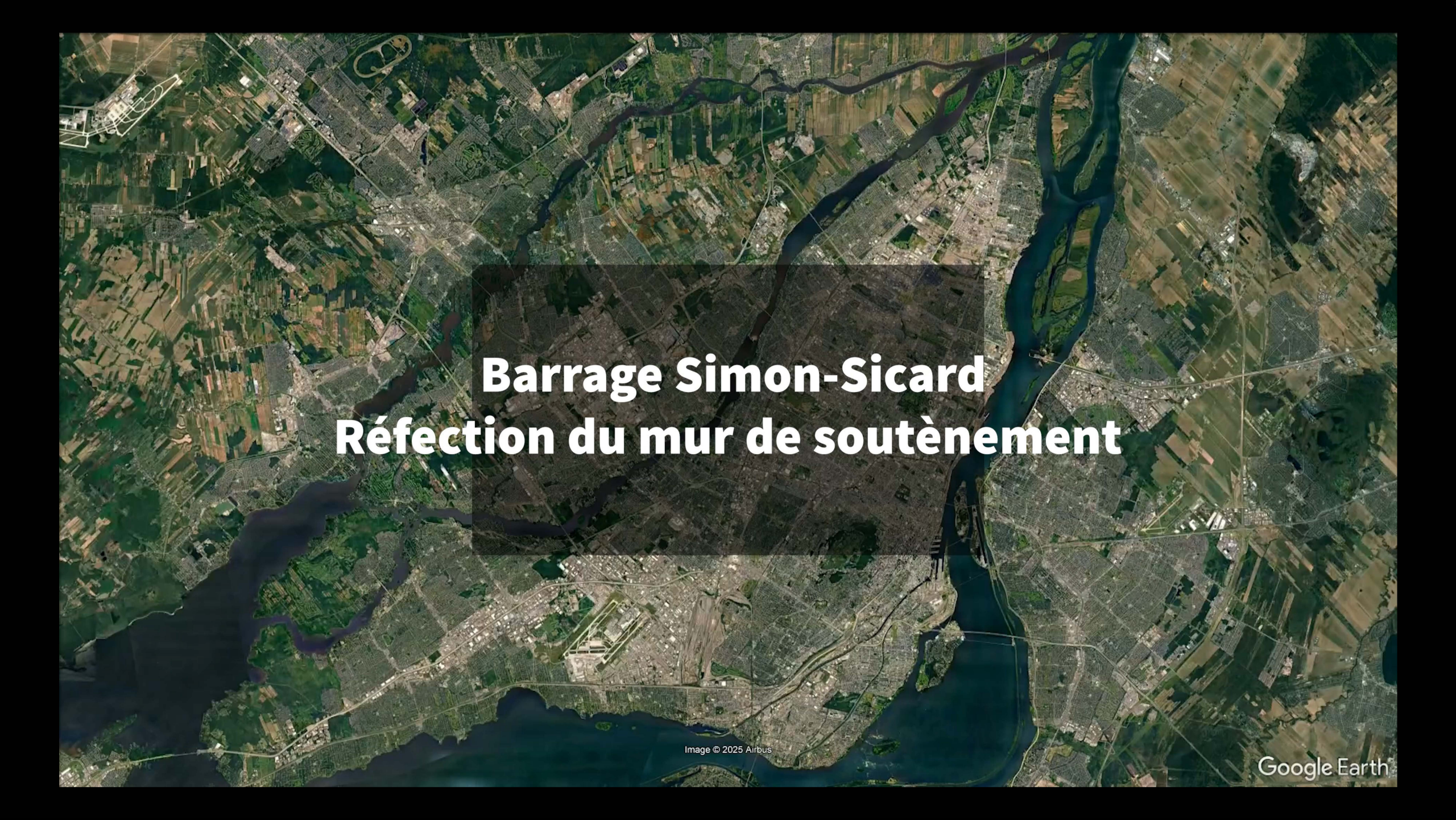
Aménagement paysager

Fin du projet

**2031 ...**

Suivi environnemental



An aerial satellite-style photograph showing a large dam structure (Barrage Simon-Sicard) crossing a wide river. The river is dark blue, and the surrounding area is a mix of urban development with buildings and roads, and agricultural fields in various shades of green and brown. A semi-transparent dark rectangle is overlaid on the center of the image, containing white text.

# **Barrage Simon-Sicard**

## **Réfection du mur de soutènement**

Image © 2025 Airbus

Google Earth

# Impacts et mesures d'atténuation



# 4 enjeux prioritaires

- ✓ Protection du milieu hydrique
- ✓ Maintien de la qualité de vie
- ✓ Conciliation des usages
- ✓ Maintien de la qualité du paysage



# Enjeu 1 – Protection du milieu hydrique

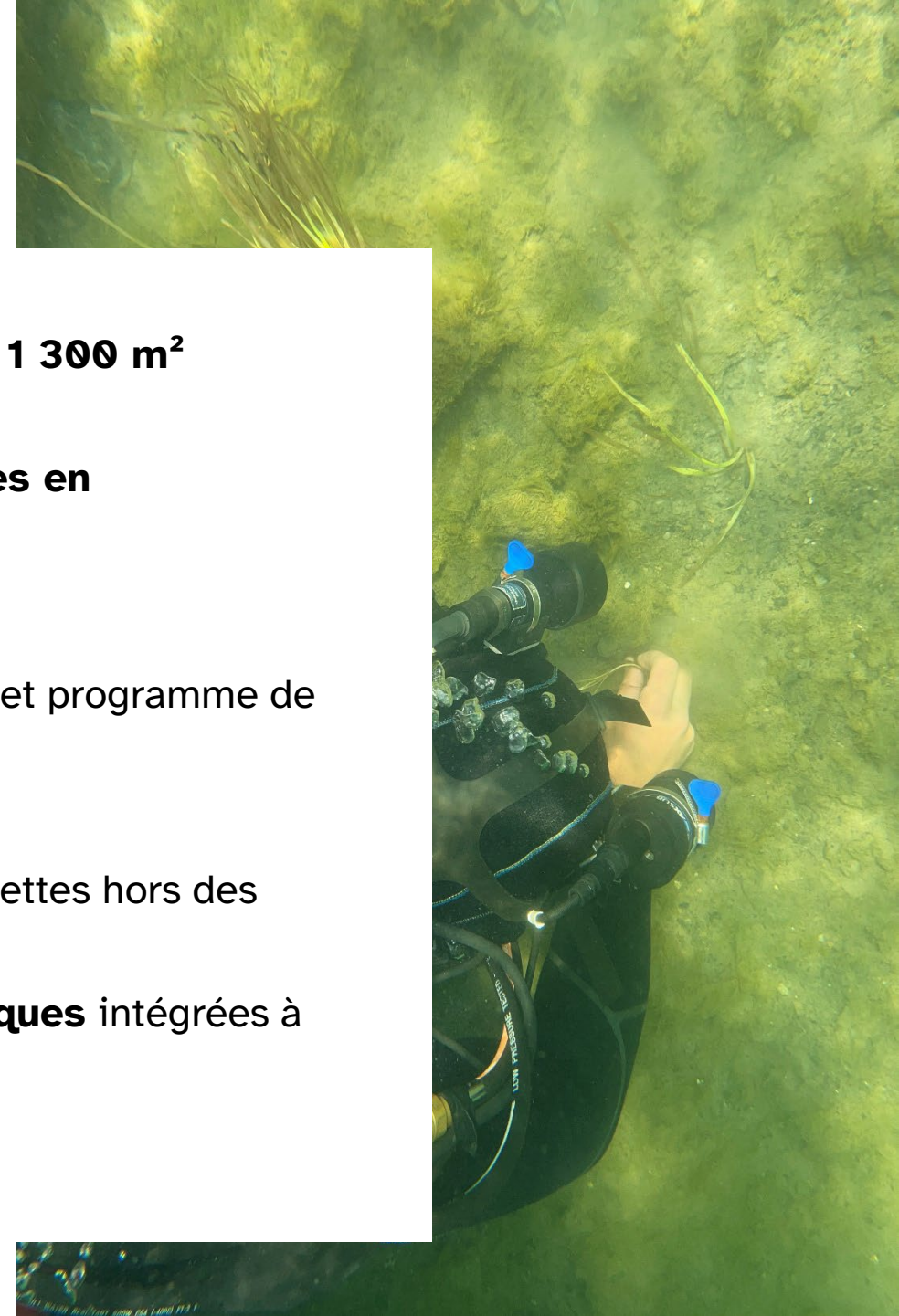
*Cible : Préserver la qualité de l'eau et les habitats aquatiques*

## Impacts principaux

- Empiètement permanent d'environ **11 000 m<sup>2</sup>** en littoral, incluant **1 300 m<sup>2</sup> d'herbiers aquatiques**
- Risque temporaire d'augmentation de la **turbidité** et des **matières en suspension** lors du remblayage

## Mesures d'atténuation

- Installation de **rideaux de turbidité** pour confiner les sédiments et programme de **surveillance de la qualité de l'eau**
- Travaux dans l'eau **hors des périodes sensibles** pour le poisson
- **Pêches de sauvetage et relocalisation** des poissons et des moules hors des zones de travaux
- **Compensation sur site** - Création de **700 m<sup>2</sup> de fosses aquatiques** intégrées à l'ouvrage pour recréer des herbiers – suivi 5 ans
- **Compensation hors site** – Objectif **zéro perte nette**



## Enjeu 2 – Maintien de la qualité de vie

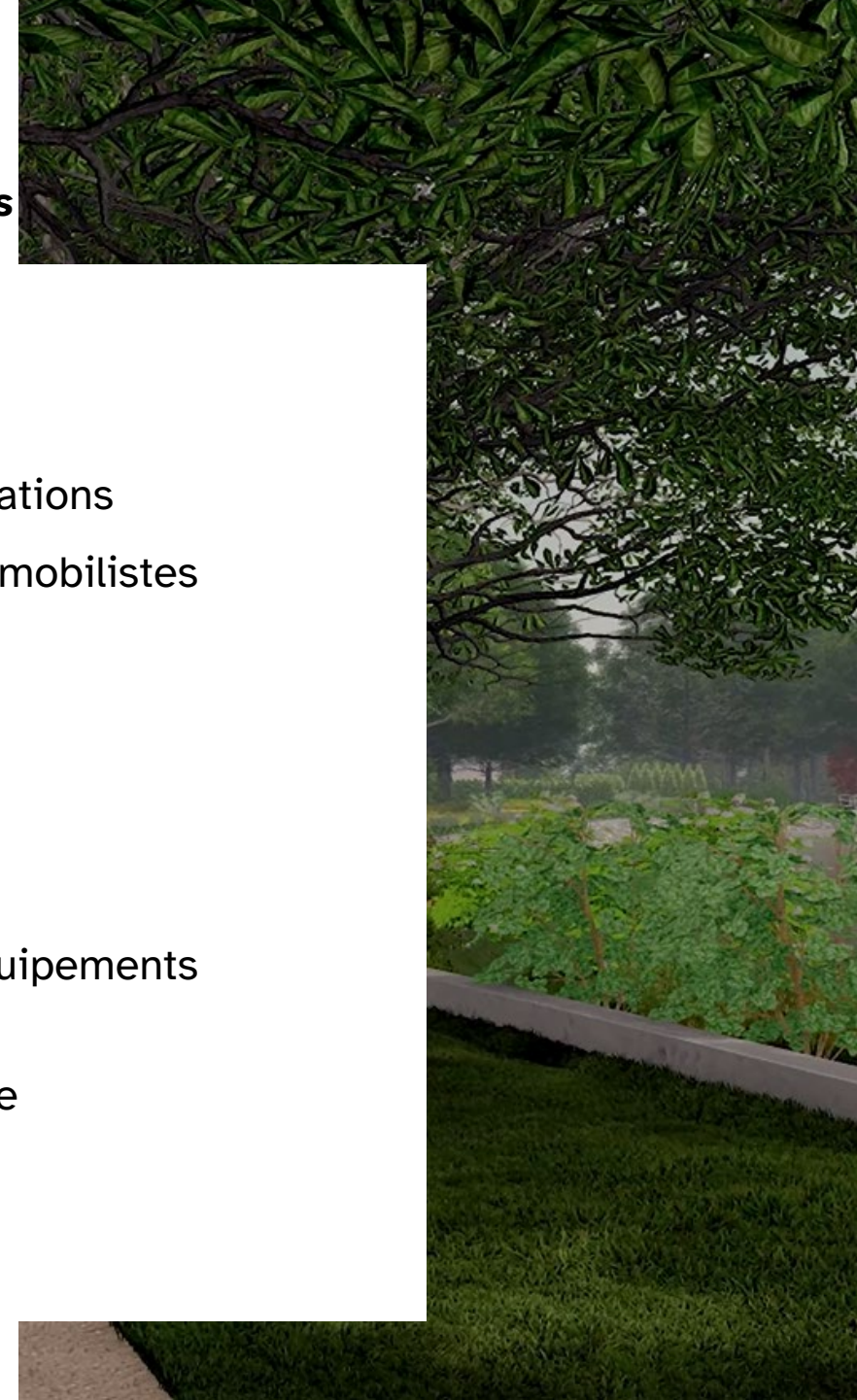
*Cible : Réduire les nuisances pour les résidents et les populations vulnérables*

### Impacts principaux :

- Hausse temporaire du **bruit** (machinerie et camionnage)
- Émission de **poussières** et **gaz d'échappement** à proximité des habitations
- Fragilisation de la **sécurité** dans les rues résidentielles (cyclistes, automobilistes et piétons)

### Mesures d'atténuation :

- **Calendrier** des travaux communiqué à l'avance
- Travaux effectués du **lundi au vendredi, de 7h à 19h**
- Utilisation d'**alarmes de recul à bruit blanc** (moins irritantes) et d'équipements insonorisés
- Application d'**abat-poussières** et **nettoyage quotidien** de la chaussée
- Ligne **Info-projets** et d'un système de traitement des plaintes



## Enjeu 3 – Conciliation des usages

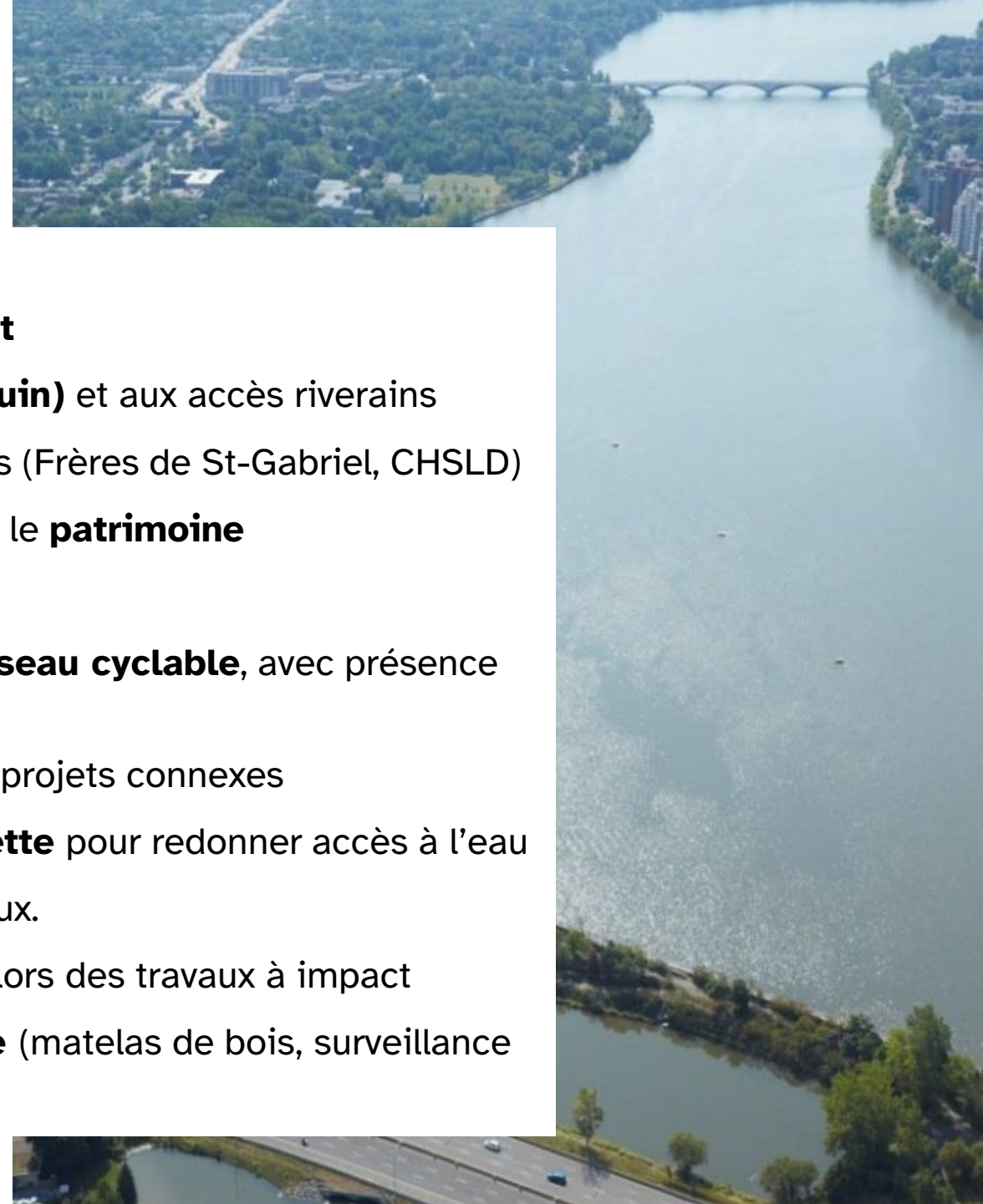
*Cible : Assurer la cohabitation entre le chantier et la communauté*

### Impacts principaux

- Fermeture complète puis partielle du **parc Louis-Hébert**
- Entraves temporaires à la **piste cyclable (Parcours Gouin)** et aux accès riverains
- Pression sur le **stationnement** local pour les institutions (Frères de St-Gabriel, CHSLD)
- Faible perturbation sur les **vestiges archéologiques** et le **patrimoine**

### Mesures d'atténuation

- Mise en œuvre d'un **plan de circulation, incluant le réseau cyclable**, avec présence de signaleurs aux intersections critiques
- **Coordination étroite** avec la Ville de Montréal pour les projets connexes
- Aménagement **permanent de la placette de Fort-Lorette** pour redonner accès à l'eau
- **Maintien des accès aux résidences** pendant les travaux.
- Suivi des **vibrations sur les bâtiments patrimoniaux** lors des travaux à impact
- Applications de **mesures d'atténuation archéologique** (matelas de bois, surveillance si excavation)



## Enjeu 4 - Maintien de la qualité du paysage

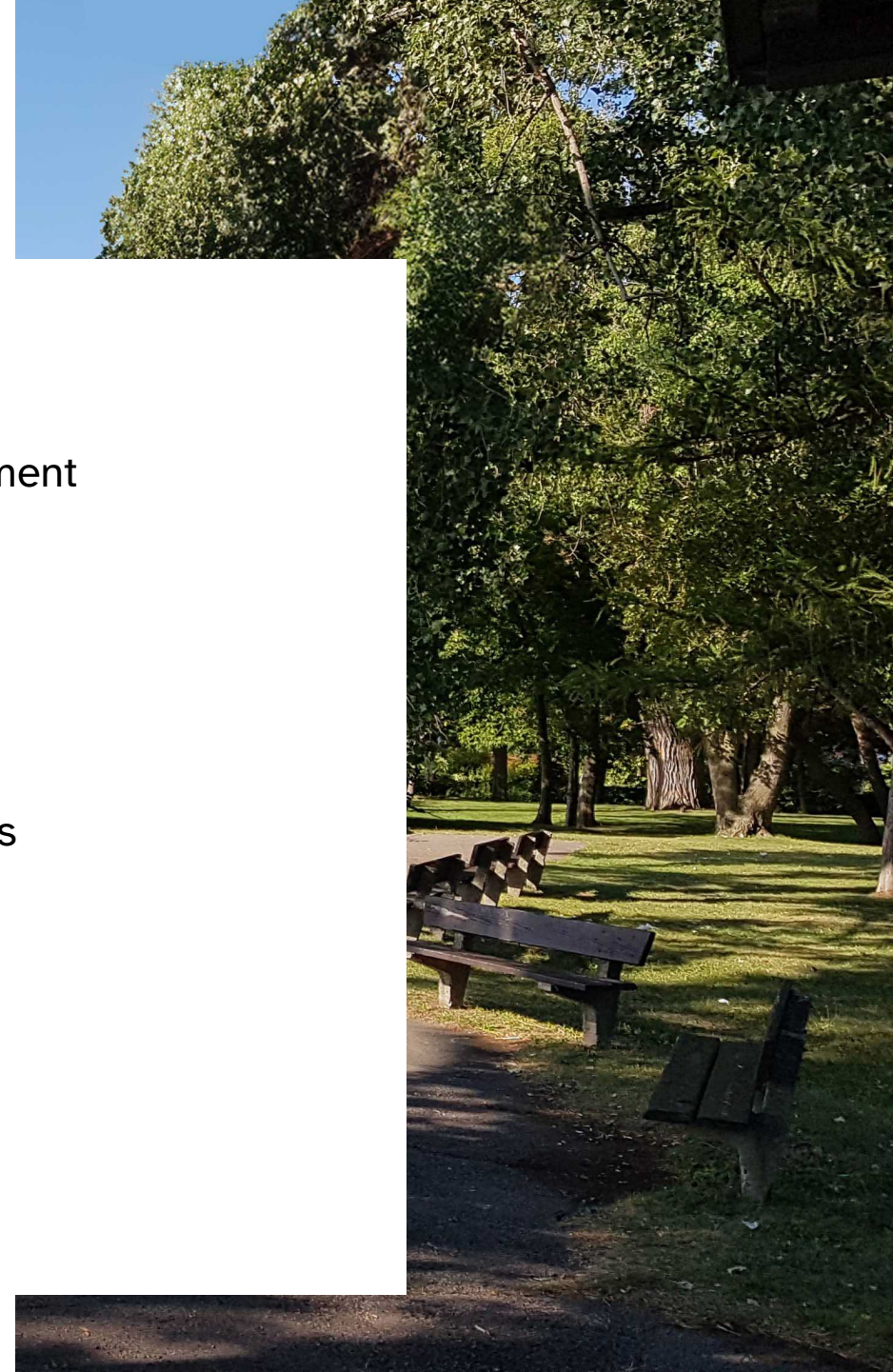
*Cible : Intégrer l'ouvrage visuellement et préserver la canopée urbaine*

### Impacts principaux

- Coupe d'un maximum de **40 arbres matures**
- Modification de l'**environnement visuel** par la présence d'enrochement et de machinerie durant les travaux

### Mesures d'atténuation

- Choix de la variante **remblai en paliers végétalisé** pour un aspect plus naturel
- **Retrait possible des clôtures** de sécurité dans les secteurs publics pour libérer la vue sur la rivière
- Reboisement compensatoire : plantation de **1,5 arbre pour chaque arbre coupé**
- Utilisation de **végétaux indigènes adaptés** et de matériaux s'harmonisant avec le **caractère historique et culturel**
- Suivi du **succès de reprise** des végétaux et remplacement au besoin



# Contribution communautaire



# Contribution communautaire de 1,2 M\$



Somme remise à l'Arrondissement et/ou à la Ville pour réaliser des initiatives communautaires aux abords de la rivière des Prairies pour lesquelles la population sera consultée.

## Nature des projets admissibles :

- ✓ Réhabilitation ou maintien d'**infrastructures communautaires**, de loisirs ou municipales
- ✓ Amélioration de l'**environnement** (milieu naturel, aménagement, réfection ou mise aux normes, etc.)
- ✓ Appui au **développement régional** ou touristique (ex: mise en valeur d'un lieu patrimonial)

**Les citoyennes et citoyens seront invités à proposer des projets et participer à leur sélection!**

Réfection du mur Simon-Sicard

## Restons en contact



**Ligne Info-Projet**

1 866-388-1978



**Écrivez-nous**

affairesregionales@hydroquebec.com



**Site web du projet**

hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/

*Nous avons à cœur de réaliser  
un projet exemplaire et profitable pour la  
communauté et le milieu naturel.*

*Nos engagements :  
**sécurité, transparence, et intégration**  
la plus harmonieuse possible  
au milieu.*



# Période de questions

## Merci de votre participation!

# TABLE DES ANNEXES

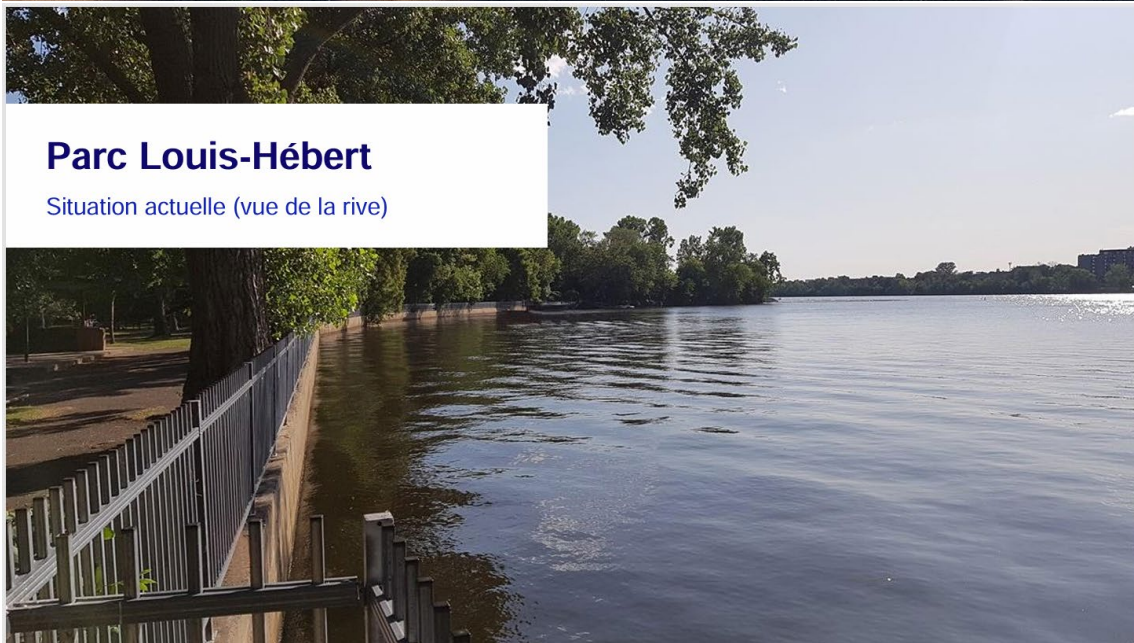
<u>Annexe 1 – Titres de propriété, un territoire fragmenté</u>	33
<u>Annexe 2 – Avec ou sans clôture?</u>	34
<u>Annexe 3 – Arbres, état de référence et enjeux</u>	35
<u>Annexe 4 – Arbres, mesures d’atténuation et de bonification</u>	36

# Titres de propriété



<sup>1</sup> Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

# Avec ou sans clôture ?



## Parc Louis-Hébert

Situation actuelle (vue de la rive)

**Contexte :** La conception en **paliers végétalisés** (pente douce) permet de respecter les normes de sécurité contre les chutes et de rendre possible le retrait des clôtures à certains endroits, contrairement aux murs verticaux qui imposent leur présence.

- **Le choix final revient aux propriétaires**  
Hydro-Québec s'engage à retirer les clôtures dans tous les secteurs où les propriétaires riverains en manifestent le désir et que des ententes en ce sens sont convenues entre les parties.
- **Secteurs institutionnels privés**  
Dans **les secteurs institutionnels privés**, comme le **CHSLD Laurendeau** et la **résidence Berthiaume-Du Tremblay**, les clôtures seront maintenues pour répondre aux besoins de sécurité et d'intimité exprimés par les gestionnaires.
- **Ouverture concertée des espaces publics**  
Pour les zones publiques comme le **parc Louis-Hébert** et la **placette de la rue du Fort-Lorette**, le retrait des clôtures est possible, mais il doit faire l'objet d'une **entente formelle avec la Ville de Montréal**.

# Arbres - État de référence et enjeux

## Inventaire

**304 arbres matures\* recensés dans les secteurs de travaux.**

Essences dominantes l'érable à Giguère, l'érable argenté, le peuplier deltoïde et l'érable de Norvège.

## Espèces à statut (Susceptibles/Vulnérables)

Présence connue du **Caryer ovale**, du **Noyer cendré** et de l'**Érable noir** dans la zone d'étude élargie (secteur Sophie-Barat), mais ces spécimens sont situés **hors de l'emprise des travaux** de la phase 2.

**Sumac aromatique** : Une mention récente (2024) près de l'église de La Visitation a mené à un inventaire spécifique en septembre 2025. Résultat : **Aucun spécimen trouvé** dans la zone de travaux.

## Espèces Exotiques Envahissantes

6 espèces végétales recensées, dont le Nerprun (bourdaine et cathartique), l'Érable de Norvège et l'Orme de Sibérie.

## Impact quantitatif

Coupe prévue de maximum **40 arbres matures** (**25** au parc Louis-Hébert, **11** à la résidence Ignace-Bourget, **4** à l'église de La Visitation). Cela représente environ **13%** des arbres inventoriés dans la zone.

\*(DHP > 9,1 cm)

# Arbres – Mesures d'atténuation et de bonification

## Reboisement

- Élaboration du plan de plantation avec la Ville de Montréal.
- Engagement d'un **ratio de 1,5 : 1** et choix d'**espèces indigènes** résilientes aux changements climatiques.

## Gestion des espèces envahissantes

- L'**Érable à Giguère** et l'**Érable de Norvège** sont ajoutés à la liste des espèces à gérer comme envahissantes et ne seront pas replantés.
- Nettoyage de la machinerie et gestion sécuritaire des sols contaminés par les rhizomes/semences (ex: enfouissement hors site ou à >30m des milieux humides).

## Protection

Marquage des arbres à conserver et installation de clôtures de protection autour des zones racinaires.

## Suivi

Programme de suivi des plantations sur 5 ans (taux de survie cible de 80%).

# Contact



## Ligne Info-Projet

1 866-388-1978



## Écrivez-nous

[affairesregionales@hydroquebec.com](mailto:affairesregionales@hydroquebec.com)



## Site web du projet

[hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/](http://hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/)

